



Autorisation de droit à l'image de l'association sportive des Nageurs Bigoudens

(diffusion, publication, reproduction ou commercialisation)

Je soussigné

(nom/prénom

de la personne filmée, photographiée, enregistrée ou représentant légal s'il s'agit d'un mineur)

Demeurant

(adresse)

Groupe de l'adhérent :

autorise gracieusement :

☐ pour moi-même (indiquer le groupe) : .

☐ pour un mineur :

nom/prénom du mineur et groupe)

Pour l'année 2026 / 2027 (année sportive concernée)

Pour l'association Des Nageurs Bigoudens 17 Rue Raymonde Folgoas Guillou, 29120 Pont-l'Abbé à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise Les Nageurs Bigoudens à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre associatif.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par l'association sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports d'enregistrement numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à :

Le :

Signature (Faire précéder les signatures de la mention

« Lu et Approuvé »)